

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 567 6 MAI 2008

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques, favorisant les libertés économiques, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour (presque) chaque mardi à 0 heures.

Reproduction: Les textes et articles de TOCQUEVILLE MAGAZINE peuvent être reproduits librement avec indication de la provenance.

Le 6 mai est la fête du Bienheureux François de Montmorency-Laval. Au XVII siècle il fut le premier Evêque de la nouvelle France qui s'étendait des rives du Saint-Laurent jusqu'au delta du Mississipi. Il meurt en 1708 il y a trois cent ans après une vie consacrée à l'ascèse et à l'apostolat.

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS LIBREMENT ET SANS MODERATION

EDITO

LA MIXITE A L'ECOLE

Le journal « le Monde », est décrit comme un journal de référence mais est avant tout un journal de gauche ; il monte sur ses grands chevaux en titrant : « la mixité en danger » et il ajoute qu'une nouvelle disposition est dangereuse pour le modèle républicain.

Le prétendu modèle républicain fait partie intégrante de la P.U.T. ou Pensée Unique Totalitaire, bien que l'on ne voie pas comment la forme républicaine du gouvernement soit voisine du principe de la mixité à l'école.

L'occasion de cette montée au créneau est que, s'abritant derrière une prétendue directive européenne, le gouvernement vient de faire adopter par le parlement (le Monde ajoute « subrepticement ») un texte de loi remettant en cause la mixité à l'école.

Le journal ajoute qu'aucun ministre de l'éducation, aussi réactionnaire fût-il, n'aurait eu « l'audace » d'inscrire dans nos textes ne serait que par voie de circulaire la possibilité d'organiser : « des enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe ». Voilà le pouvoir Sarkozyen accusé de devenir « réac » alors qu'il court après le socialisme de toutes ses forces depuis sept mois.

Il y aurait aussi un mensonge dans cette affaire, car il paraît que cette directive européenne ne s'appliquerait pas réellement à la mixité à l'école.

Le journal note que, selon lui, cette disposition est prise sous l'influence grandissante des « intégristes de tout poil » : admirons l'accusation. Le Monde va jusqu'à soupçonner le pouvoir de mettre en place les éléments d'une « reconfectionnalisation » de la société française : que d'imagination au service de cette P.U.T. alors que le pouvoir sarkosien verse plutôt dans l'anti-christianisme vulgaire !

Pour notre part nous pensons que la mixité à l'école est un des grands méfaits de la prétendue éducation prétendue nationale et nous sommes très contents qu'une telle idée puisse être considérée comme « reac ».

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LE RAPPORT ATTALI

Le rapport Attali est déjà en train d'être recouvert de poussière sur les étages des ministères. Nous n'y reviendrons pas en détail, car il va être remplacé très vite par d'autres parlottes et d'autres listes de réformes qui ne seront jamais réalisées. C'est simplement pour honorer le devoir de mémoire que nous rappelons certaines de ses mesures pour bien souligner leur caractère dirigiste et socialiste.

Augmenter le nombre des taxis en particulier à Paris : c'est de nouveau du centralisme démocratique car c'est aux villes de décider chacune pour leur part le régime des taxis.

Créer un guichet unique pour les petites entreprises : c'est ouvrir une nouvelle catégorie d'entreprises par rapport à un nombre considérable de catégories d'entreprises créées arbitrairement par la bureaucratie étatique.

Constituer des grands pôles universitaires de taille mondiale : l'État ne doit pas s'occuper d'enseignement supérieur et, simplement, vendre les universités en commençant par les plus « vendables » ; il y en a tout de même qui valent très cher malgré la déroute générale.

Construire dix villes écolos de 50 000 habitants : il n'est pas possible d'imaginer une décision plus dirigiste et plus ruineuse.

Relever les seuils sociaux à 20 et 100 salariés : c'est créer de nouveaux seuils.

Réserver les allocations familiales aux plus pauvres : c'est injuste et cela s'inspire de la lutte des classes.

Investir 11 milliards d'euros pour aider les chômeurs : c'est détruire peut-être la moitié des 11 milliards d'euros.

Réorienter l'effort de recherche vers les nanotechnologies : il faut privatiser la recherche au lieu de l'orienter et de la réorienter dans un sens contraire tous les jours.

Limiter à 30 jours les délais de paiement des PME : c'est une affaire strictement privée intéressant les entreprises et elles seules.

Offrir l'accès au très haut débit à tous les Français : c'est s'occuper d'affaires uniquement privées.

Réduire les dépenses de l'État en regroupant les services publics dans des agents autonomes : pour simplifier, l'on créerait de nouveaux organismes.

Enseigner l'économie dès le primaire : dans le cadre actuel, l'économie est déjà enseignée dès le primaire mais c'est l'économie marxiste, c'est-à-dire celle à laquelle M. Attali lui-même a adhéré toute sa vie.

Supprimer les départements dans les 10 ans : bon courage !

Se doter de trois ports de taille européenne : c'est de nouveau une sorte de nationalisation des ports alors qu'il faut les libérer.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions des lettres telles qu'elles nous parviennent ; il est rare que nous les commentions, même quand nous ne partageons pas les points de vue exprimé. A chacun de juger)

LA SUISSE

Ci-dessous un courrier très intéressant nous donnant le pacte fondateur de la Suisse.

[Pacte fédéral du 1er août 1291](#)



AU NOM DU SEIGNEUR, AMEN. C'EST ACCOMPLIR UNE ACTION HONORABLE ET PROFITABLE au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix. — Que chacun sache donc que, considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwytz et celle des gens de la vallée inférieure d'Unterwald se sont engagés, sous serment pris en toute bonne foi, à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens, dans leurs vallées et au dehors, contre celui et contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens (ou à un seul d'entre eux), les attaqueraient ou leur causeraient quelque dommage. Quoi qu'il arrive, chacune des communautés promet à l'autre d'accourir à son secours en cas de nécessité, à ses propres frais, et de l'aider autant qu'il le faudra pour résister à l'agression des méchants et imposer réparation du tort commis. — C'est ce que, par le geste consacré, ils ont juré d'observer en toute loyauté, renouvelant par le présent traité le texte de l'ancien pacte corroboré par un serment; sous réserve que chacun, selon sa condition personnelle, reste soumis, comme il convient, à son seigneur et lui rende les prestations auxquelles il est tenu. — De même, après commune délibération et d'un accord unanime, nous avons juré, statué

et décidé que nous n'accepterions et ne reconnâtrions en aucun cas dans lesdites vallées un juge qui aurait payé sa charge de quelque manière, soit en argent soit à quelque autre prix, ou qui ne serait pas de chez nous et membre de nos communautés. Si d'autre part un conflit surgit entre quelques-uns, les plus sages des confédérés doivent intervenir en médiateurs pour apaiser le différend de la façon qui leur paraîtra efficace; et les autres confédérés doivent se tourner contre la partie qui repousserait leur sentence. — Outre tout cela, ils ont établi un statut commun, stipulant que celui qui, criminellement et sans provocation, commettra un meurtre, sera, si on a pu se saisir de lui, puni de mort comme son crime infâme l'exige; à moins qu'il ne puisse prouver qu'il est innocent; et s'il réussit à s'échapper, il lui est à jamais interdit de revenir au pays. Ceux qui accorderaient abri ou protection audit malfaiteur doivent être expulsés des vallées, aussi longtemps qu'ils n'auront pas été expressément rappelés par les confédérés. — Si quelqu'un, de jour ou dans le silence de la nuit, met criminellement le feu aux biens d'un confédéré, on ne doit plus jamais le considérer comme membre d'une de nos communautés. Et celui qui, dans nos vallées, prendrait le parti du dit malfaiteur et le protégerait devra indemniser la victime. — De plus, si l'un des confédérés en dépouille un autre de ses biens ou lui cause n'importe quel autre dommage, les biens du coupable que l'on pourra saisir dans les vallées doivent être mis sous séquestre pour dédommager la victime conformément au droit. — En outre, nul n'a le droit de saisie envers un autre confédéré, à moins que celui-ci ne soit notoirement son débiteur ou ne se soit porté caution envers lui; et il ne doit le faire qu'en vertu d'un prononcé spécial du juge. — Outre cela, chacun est tenu d'obéir à son juge et doit, s'il est besoin, indiquer de quel juge il relève dans la vallée. Et si quelqu'un refuse de se soumettre au jugement rendu, et que l'un des confédérés subisse quelque dommage du fait de son obstination, tous les confédérés sont tenus de contraindre à réparation le récalcitrant. — Et surgisse une querelle ou une discorde entre quelques confédérés, si l'une des parties se refuse à tout arrangement par voie judiciaire ou par accommodement, les confédérés sont tenus de prendre fait et cause pour l'autre partie. — Les décisions ci-dessus consignées, prises dans l'intérêt et au profit de tous, doivent, si Dieu y consent, durer à perpétuité; en témoignage et confirmation de quoi le présent acte, dressé à la requête des prénommés, a été muni des sceaux des trois communautés et vallées susdites. — Fait en l'an du Seigneur 1291 au début du mois d'août.

(Origine: Quellenwerk zur Entstehung der Schweizerischen Eidgenossenschaft Abt. 1, Urkunden Bd., 1 Aarau 1933.)

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser sans modération)

LUNDI 5 MAI 2008

LE BOURRAGE DES URNES

Le bourrage des urnes est un sport largement pratiqué dans les démocraties les plus prétentieuses et les plus célèbres. L'on se rappelle de multiples occasions dans l'histoire récente des Etats-Unis, où le président et bien d'autres ont été élus grâce au bourrage des urnes pratiqué sous des formes variables.

Personne n'a été surpris d'apprendre que dans le Zimbabwe, ancienne Rhodésie soumise à un pouvoir totalitaire de truands qui affament la population, les récentes élections ont été entachées d'irrégularités qui ont mis en émoi la « communauté internationale », ce tribunal auto-proclamé et sans légitimité, qui frappe là où il veut, quand il veut et a envoyé sur place une commission d'enquête.

Mais nous venons, en même temps, d'apprendre de drôles de pratiques à l'occasion des récentes élections municipales en Grande-Bretagne qui ont vu une véritable déroute du Labour : à Londres, le parti travailliste a perdu la mairie qu'il tenait depuis de nombreuses années. Ce changement s'est produit dans des conditions qui n'offrent vraiment aucune certitude dans la valeur de la consultation.

Tout commence d'ailleurs pas les registres électoraux et la façon dont ils sont mis à jour. Les personnes individuelles ne sont pas invitées à se faire connaître, mais c'est un questionnaire envoyé à chaque foyer qui provoque des modifications. Dans ce questionnaire il est demandé seulement de porter la liste des personnes en âge de voter et se rattachant au foyer. Un expert indique à ce sujet : « il est courant que les registres contiennent des informations erronées, dont des cas de votants qui sont décédés, inventés et répertoriés dans plusieurs endroits à la fois ».

Dans une ville du Cambridgeshire, les registres ayant été « malencontreusement » effacés, on a dû recommencer à zéro ; la surprise fut de se trouver avec 7 % de moins d'électeurs que dans les registres : pas d'inquiétude, toutefois, car avec un peu de patience le bourrage des urnes va permettre de retrouver le niveau normal !

Il n'y a pas de contrôle d'identité dans les bureaux de vote, car aucune pièce d'identité avec photo n'est demandée. Le contrôle se limite à une courte question : « veuillez confirmer votre nom et votre adresse s'il vous plaît ».

Depuis l'an 2000, toutes les personnes qui le demandent peuvent envoyer leur bulletin de vote dans une enveloppe timbrée avec comme simple précaution l'apposition de leur signature.

Une fondation libre s'est livrée à une analyse qui a conduit à un rapport énumérant les risques de fraude à grande échelle. Il n'est pas jusqu'au conseil de l'Europe qui ne s'en soit ému. En janvier 2008 cet organisme a jugé que le système électoral britannique rendait la fraude parfaitement « à la portée d'un enfant ».

Tout cela est connu depuis longtemps puisque en 2004 lors d'élections locales à Birmingham on avait annoncé qu'au moins 1500 faux bulletins avaient été déposés par des représentants du Labour.

Les Britanniques reconnaissent à 57 % qu'ils n'ont pas confiance dans les résultats des élections : on les comprend. Mentionnons qu'en Allemagne le pourcentage de confiance est de 73 % : c'est mieux mais guère rassurant !

La communauté internationale va-t-elle s'émouvoir de ces irrégularités en Grande-Bretagne ? Nos lecteurs les plus avertis et qui se souviennent des vieux dictons se rappelleront celui qui dit : « Que vous soyez grand ou misérable... »

Il est permis de frémir de ces constatations quand on évoque, en plus, tous les trafics qui se passent partout dans le monde avant les élections, comme le financement des partis par de l'argent volé aux contribuables ou la répartition inégale des droits de parole dans les télévisions.

Aux USA, Il existe dans les dépenses publiques des « budgets réservés » (« earmarks ») à la disposition des élus pour favoriser leurs circonscriptions. Depuis que Bush est en poste, les législateurs ont voté 35 000 budgets réservés. Parmi eux 223 millions de dollars pour un pont qui ne va nulle part en Alaska et 50 millions pour créer une forêt tropicale en Iowa, un État dont le paysage consiste presque entièrement de champs de maïs.

Saint Augustin a écrit dans la Cité de DIEU :

" Des Etats qui n'ont pas de meilleur fondement que le droit positif sans transcendance, qui n'ont que des lois promulguées par des hommes et des majorités ne sont en réalité que des bandes de brigands organisés qui ont l'apparence d'un Etat".

Les urnes sont les idoles de la démocratie, nouvelle religion de la modernité ambiante. Les grands prédateurs politiques dans le monde entier se font photographier en rendant hommage à cette idole au moment même où ils sont en train de voter, un peu comme les citoyens romains qui offraient un grain d'encens à la statue de l'Empereur.

Le moins qu'on puisse dire est que ces fausses idoles se fracassent contre la dure réalité.

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

LIRE SUR LES URNES

« LA DEMOCRATIE OU LE REVE EN MORCEAUX »

Le livre est disponible à

DUQUESNE DIFFUSION 27 AVENUE DUSQUESNE 75007 PARIS

tel : 01 45 55 87 55

CITATIONS

LES PHRASES IDIOTES

[Réseau Liberté](#)

Nicolas Sarkozy, s'exprimant le mardi 29 avril 2008 à la Mairie de Tunis, justifie en ces termes son idée fixe d'union pour la Méditerranée :

"L'Europe a fait une grande erreur en s'imaginant qu'en tournant le dos à la Méditerranée, elle tournait le dos à son passé. En tournant le dos à la Méditerranée, on tourne le dos à notre avenir. Et c'est bien pourquoi je porte les projets d'union pour la Méditerranée". CQFD.

Et moi qui croyais naïvement, pour avoir intensément vécu cette tragique époque, que nous avons été foutus dehors avec pertes et fracas en 1962 !!

Librement !

Philippe (Sully) ROBERT

<http://sully1.typepad.com>

02400 FRANCE

NDRL : Philippe Robert nous communique toujours des informations percutantes. La production récurrente de phrases idiotes est courante dans la social-démocratie et la citation ci-dessus en est un exemple.

REVUE DE PRESSE

LE DOMAINE MARITIME

Une bonne nouvelle que révèle la presse est l'extension éventuelle du domaine maritime de la France. La France détient déjà la deuxième superficie maritime au monde à savoir 11 millions de kilomètres carrés de sols sous-marins. Il est possible que, grâce au travail de la diplomatie française, cette superficie augmente d'un million de kilomètres carrés sur le plateau continental.

En effet, l'on va faire valoir la position de certains territoires français pour profiter de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer signée à Montego bay en 1982 et ratifiée par la France en 1996 ; elle qui fait passer la zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles des rives jusqu'à 350 milles.

Les territoires concernés sont : Kerguelen, Iles Eparses, Saint-Paul, Amsterdam, Guyane, Clipperton et Crozet.

L'avantage est représenté par l'exploitation du sol et du sous-sol. Les droits de pêche et de police sont exclus.

Nous sommes généralement hostiles au pouvoir totalitaire qui s'incarne avec tant de force dans l'ONU. On est obligé de reconnaître, cependant, que, dans certains domaines très limités, il peut-être nécessaire qu'il existe des conventions internationales regroupant la plupart des nations. Toutefois, très probablement, cela pourrait se produire en dehors de l'installation du pouvoir totalitaire et de son développement. Néanmoins ce pouvoir existe et pour des raisons historiques la France y dispose d'un pouvoir dépassant sa force réelle.

La plupart de ces territoires coûtent fort cher au contribuable français. Saluons, néanmoins, qu'il soit possible que, par ce biais, il y ait quelques récupérations.

LA FAIM ENCORE

Le problème de la faim dans le monde illustre l'un des principes de la « République Fromagère, le principe des calamités qui s'écrit ainsi : « toute calamité créée par les Hommes de l'État conduit à d'autres calamités, présentées comme devant corriger la première ».

En l'espèce, la grande calamité est la faim dans le monde qui, comme nous l'avons dit, est due exclusivement à l'action perverse des hommes de l'État dans le monde entier. Selon les médias, Monsieur Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères du gouvernement

en vigueur, s'est déclaré désireux de la mise en place rapide d'un « fonds international dédié à l'agriculture est à l'alimentation ».

Ce ne peut être qu'une nouvelle calamité s'ajoutant à la FAO, calamité qui ne sert absolument rien, sinon à enrichir ces heureux dirigeants et fonctionnaires.

LES BREVES

LA VILLA MEDICIS A ROME

La villa Médicis à Rome est un morceau choisi et convoité du butin indéfini de la « République Fromagère ». En témoigne la lutte au couteau qui s'est déroulée pour la nomination de son directeur. Finalement le gros lot a été adjugé à Marc Benamou. Voici quelques chiffres. L'heureux directeur gagne 5000 euros par mois plus 4000 de frais, ces derniers sans impôts. Il est logé d'une façon somptueuse. Le budget total est de 8 millions d'euros en coût sec, donc 40 millions en coût probable total, si l'on applique les coefficients nécessaires pour évaluer le coût d'une action publique, quelle qu'elle soit.

La « villa » élevée à proximité du Vatican est un magnifique palais entouré de sept hectares.

Pour connaître le coût final il faut ajouter les revenus du capital foncier compte tenu de la valeur immense d'un tel palais au centre de Rome. Sa vente rapporterait à la nation de quoi rembourser des emprunts et économiser les intérêts correspondants.

Ayant eu éventuellement une utilité dans le passé, elle ne sert pratiquement à rien, sinon à favoriser des artistes pour leur permettre d'échanger leurs idées dans un séjour doré et à récompenser des camarades.

Nul doute qu'un gouvernement de droite la vendrait au plus vite !

LES ETUDIANTS FANTOMES

Les universités ne sont pas gérées, pas plus que la sécurité sociale ou pas plus que d'autres organismes publics. Dans le cadre de l'interventionnisme étatique abusif, elles ne pourront jamais être gérées. Aux Etats-Unis, où beaucoup d'universités sont indépendantes, elles jouissent d'un gros capital et d'une direction ferme et permanente avec un conseil d'administration ce qui est nécessaire à une bonne gestion.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le problème des étudiants fantômes. En effet, les critères de financement des universités en France reposent en partie sur le nombre d'étudiants inscrits et sur la superficie des bâtiments : stupéfiant mais vrai !

Dans ce système ridicule, certaines universités ont la tentation de faire du chiffre en attirant le maximum d'inscrits. D'après la presse, un président d'université a estimé que des milliers d'étudiants fantômes s'inscrivaient ainsi chaque année en faculté et que la prime aux effectifs conduit certaines universités à attiré beaucoup d'étrangers sans vérifier leur niveau.

C'est ainsi qu'entre 10 et 20 % des étudiants inscrits en littérature à la Sorbonne en premier cycle ne mettent jamais les pieds aux cours. Certains de ces étudiants s'inscrivent uniquement pour bénéficier de la sécurité sociale ou de la mutuelle ou des réductions qu'offre la carte d'étudiant. L'université y gagne de l'argent puisqu'elle empoche 150 € par inscription.

La ministre Valéry Pécresse prétend vouloir corriger ce dysfonctionnement et va imaginer une usine à gaz en conséquence ; elle n'y arrivera jamais sauf bien sûr à ce que les pouvoirs décide de vendre les universités ce qui n'est pas du tout à l'ordre du jour.

CASSER LE THERMOMETRE

Une bonne façon pour ne pas avoir de température est de casser le thermomètre. Jusqu'à présent et dans le monde entier l'on mesure la marche de l'économie à l'évolution du PIB. Ce n'est certes pas une mesure extrêmement précise et nous en avons souvent parlé. Mais enfin elle existe.

Le pouvoir afin d'échapper à la tyrannie du PIB a inventé de dépenser beaucoup d'argent dans une parlotte dénommée « commission Stiglitz » composé de 20 de ses membres afin d'inventer une nouvelle façon de mesurer le bonheur ou le bien-être de la France.

Comme toute parlotte honorable elle a commencé par un somptueux dîner offert par la ministre de l'économie et de l'emploi, Christine Lagarde. La commission se compose de quatre prix Nobel d'économie dont un américain Joseph Stiglitz. L'on frémit à la pensée du coût de cette parlotte et au nombre de chômeurs qui vont en résulter.

Il est évident que rien de précis ne peut en sortir et que toutes les manipulations seront possibles avec le nouveau thermomètre alors que l'ancien avait au moins l'avantage que les manipulations se remarquaient ou pouvaient se remarquer.

Ces gens devraient savoir que le bonheur ne se mesure pas. Va-t-on vers un ministère du bonheur ?

LES TUYAUTERIES

Dans l'usine à gaz universelle se développe le système des tuyauteries : une certaine ressource est dégagée dans l'affolement général pour produire de l'argent et on affirme avec aplomb qu'elle servira à telle ou telle activité. Tel est le cas des franchises médicales

qui devaient servir à financer l'aide aux personnes âgées. Il fallait donc mettre en place dans la comptabilité publique un genre de tuyauterie pour que l'argent arrive en flots là où il doit aller.

C'était le plan à Alzheimer, dont l'évocation a servi à faire passer la pilule des franchises médicales.

À ce titre, depuis janvier 2008 les assurés sociaux doivent payer 0,50 € par boîte de médicaments et par acte paramédical et deux euros par transport sanitaire dans la limite de 50 € par an, un programme informatique coûteux gérant cette horreur. En fait les spécialistes signalent qu'aucune somme nouvelle n'est arrivée au plan Alzheimer, les sommes inscrites théoriquement l'étant déjà.

Les tuyauteries dans ce système sont toujours trouées.

DOCUMENTS

Nous transmettons les documents tels que nous les recevons et ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

OCCUPATIONS EXCESSIVES

**Les occupations excessives conduisent à la « dureté de cœur », affirme le pape
Il souligne la primauté de la vie de prière**

[english](#) - [español](#)



ROME, Dimanche 20 août 2006 (ZENIT.org) – Le pape Benoît XVI a mis ce dimanche en garde contre les emplois du temps trop chargés qui peuvent conduire à la « dureté de cœur ».

En présence de plusieurs milliers de pèlerins rassemblés dans la cour de la résidence pontificale de Castelgandolfo, Benoît XVI a rappelé la primauté de la prière et de la contemplation au milieu des « tempêtes » de la vie quotidienne.

Le pape a repris les paroles de saint Bernard de Clairvaux (1091-1153), docteur de l'Eglise, fêté ce dimanche 20 août.

S'adressant au pape de l'époque, Eugène III, saint Bernard écrivait : « Voilà où toutes ces maudites occupations qui vous absorbent ne peuvent manquer de vous conduire, si vous continuez... à vous y livrer tout entier, sans rien réserver de vous-même ».

« Il est nécessaire, observe le saint, de se préserver des dangers d'une activité excessive », poursuit Benoît XVI en rappelant que saint Bernard s'adressait au pape de l'époque, mais indirectement « à tous les papes, et à nous tous ».

« Les nombreuses occupations conduisent souvent à la 'dureté de cœur' », explique-t-il, toujours en citant saint Bernard.

« Cette mise en garde vaut pour tout type d'occupations, y compris celles qui sont inhérentes au gouvernement de l'Eglise », souligne Benoît XVI.

« La parole que Bernard adresse à ce propos au pontife, son ancien disciple à Clairvaux, est provocatrice : 'Voilà, écrit-il, où toutes ces

maudites occupations qui vous absorbent ne peuvent manquer de vous conduire, si vous continuez... à vous y livrer tout entier, sans rien réserver de vous-même' ».

« Combien ce rappel de la primauté de la prière est utile pour nous également ! » ajoute Benoît XVI.

Le pape encourage les chrétiens à demander à saint Bernard de les aider à « concrétiser cette primauté de la prière », lui qui « sut concilier l'aspiration du moine à la solitude et au silence du cloître avec l'urgence de missions importantes et complexes au service de l'Eglise ».

Le pape conclut en citant un célèbre discours dans lequel saint Bernard compare Marie à « l'étoile que les navigateurs suivent du regard pour ne pas faire fausse route ».

« En suivant Marie, on ne s'égare point... si elle vous protège, vous n'aurez rien à craindre, si elle vous conduit, vous ne connaîtrez point la fatigue, et si elle vous est favorable, vous êtes sûr d'arriver », affirmait saint Bernard, auquel l'Eglise a donné le titre de « Docteur marial ».

[Accueil](#)

DETTE

Analyse

Ce qu'on ne vous dit jamais sur la dette de la France

[Hugo Lattard](#) - 25/04/2008 18:10 - L'Expansion.com



CE

La dette financière nette n'était en réalité que de 38,2% du PIB en 2006.

Chaque nouveau-né français a une dette de 20.000 euros sur les épaules, s'est inquiété Nicolas Sarkozy jeudi soir. Mais ce calcul ne tient aucun compte des actifs détenus par l'Etat. Au contraire, un bébé français hérite en réalité d'une richesse nette à sa naissance.

La question de la dette de la France semble faire consensus. Elle est synthétisée par une angoisse, évoquée par Nicolas Sarkozy lors de son intervention télévisée, jeudi soir. « Chaque Français qui naît aujourd'hui a une dette de 20.000 euros sur les épaules », s'est alarmé le chef de l'Etat.

En cause, le déficit chronique de la France, ininterrompu depuis 1974, « dernier budget en équilibre », a rappelé Nicolas Sarkozy. Tant et si bien que la dette au sens de Maastricht (passif de l'Etat, des collectivités locales et des régimes de sécurité sociale) a atteint 64,2% du PIB en 2007. Soit 1.209.497 milliards d'euros.

Qui plus est, la tendance est mauvaise : depuis 2001, la dette de la France a progressé de plus de 7 points. Quand nombre de ses partenaires européens ont au contraire réduit leur endettement sur la période.

Cependant, « en termes de niveau de la dette la France affiche une position plus favorable », relève Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

Selon les chiffres [Eurostat](#), la dette moyenne de la zone euro est en effet de 66,2% du PIB en 2007. Celle de l'Allemagne de 65%. La Belgique affiche une dette de 84,9%, la Grèce, 94,5%, l'Italie, 104%. Et c'est encore loin de la dette du Japon, qui atteignait 159% en 2006. « Il n'y a donc pas de singularité française sur ce point », commente Mathieu Plane.

Gare au fétichisme des chiffres. Car comme tout compte de patrimoine, celui de l'Etat comporte un passif, la dette, mais il inclut également les actifs qu'il détient. Et en l'occurrence, l'Etat n'est pas nu.

D'abord, l'Etat possède des actifs financiers, 742 milliards d'euros en 2006. De l'or, des dépôts ou encore des parts dans des entreprises publiques cotées. Car l'Etat français est un actionnaire, et un gros. Selon l'[Agence des participations d'Etat](#), leur valorisation dépassait 162 milliards d'euros au 24 avril. Dont 100 milliards rien que pour EDF.

Aussi, la dette financière nette de la France n'était en réalité que de 38,2% du PIB en 2006 (dernier chiffre connu). Soit un niveau proche de 1995, alors que la dette au sens de Maastricht, elle, a augmenté. Mais entre temps, la valeur du portefeuille boursier de l'Etat a profité de l'euphorie boursière.

« On peut à bon droit s'interroger sur la priorité donnée à la réduction de la dette », estime Mathieu Plane. « Car compte tenu des actifs financiers, elle n'est pas si grande que ça. Tout au moins, la France n'est pas du tout le mauvais élève de l'Europe en la matière. Alors qu'elle l'est clairement en matière de chômage », observe l'économiste.

Plus encore, l'Etat détient des actifs physiques ou immobiliers. Des terrains, des bâtiments, des infrastructures, dont la valeur est tenue à jour par [l'Insee](#).

« Si on comptabilise l'ensemble de ces actifs, les administrations publiques ne présentent plus une dette mais une richesse nette », calcule Mathieu Plane. Elle représentait 37,8% du PIB en 2006.

Cette richesse a d'ailleurs augmenté de plus de 22 points de PIB entre 1995 et 2006. Les administrations publiques se sont enrichies dès lors que, boom de l'immobilier aidant, la valeur des terrains détenus par l'Etat a explosé : de plus de 200% en 10 ans !

Autrement dit, « le bébé français ne récupère pas à la naissance une dette publique de 18.700 euros mais il hérite au contraire d'un actif net de 11.000 euros », corrige Mathieu Plane.

Enfin, il ne faut pas oublier que 39% de la dette est détenue par des résidents, selon l'[Agence France Trésor](#). Autrement dit, ce qui est au passif de l'Etat est en partie à l'actif des ménages.

ATTAQUES INFORMATIQUES

<http://www.rferl.org/featuresarticle/2008/04/83ebf181-e31e-474b-8238-889566a108bc.html>

EUROPE DE L'EST - Cyberattaque en règle contre Radio Free Europe

La radio financée par le Congrès américain pour lutter contre la propagande communiste pendant la guerre froide vient de faire l'objet d'une attaque informatique sans précédent.

Le 26 avril, le site Internet de Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL) a été victime d'une attaque informatique qui a d'abord visé les contenus biélorusses de la webradio, avant de mettre hors service sept autres contenus du site (kosovar, azerbaïdjanais, tatar, persan, serbo-croate, russe et tadjik) en l'espace de quelques heures. Financée par le Congrès américain, RFE/RL touche vingt et un pays avec ses services radio et Internet. La radio, dont le siège est aujourd'hui à Prague, est née de la fusion de Radio Free Europe et de Radio Liberty, créées à l'époque de la guerre froide pour lutter contre le communisme.

Cette attaque de type DOS [Denial of Service, déni de service] visait à rendre le site inaccessible aux internautes, a indiqué Luke Springer, directeur technique de RFE/RL. "Généralement, cela consiste à saturer le site avec de fausses requêtes monopolisant toutes ses ressources afin d'empêcher les vrais utilisateurs d'accéder au service", explique-t-il.

La radio a pris des mesures et l'essentiel de ses services ont été restaurés, à l'exception des pages biélorusses. La radio avait déjà été victime d'attaques similaires, mais c'est la première fois qu'elle en subit une de cette ampleur. Les serveurs du site ont reçu jusqu'à 50 000 requêtes par seconde. Cette tentative de piratage plus sophistiquée est connue sous le nom de "distributed denial of service" [DDOS] et consiste à "prendre le contrôle de plusieurs systèmes pour mener des attaques simultanées", précise Luke Springer. Il est très difficile de se protéger des attaques DOS, et le logiciel nécessaire pour les mettre au point se trouve sur Internet.

Le responsable du service biélorusse de la radio, Alyaksandr Lukashuk, rappelle que le piratage a commencé le jour où la Biélorussie célébrait le 22e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Ce jour-là, de nombreux internautes comptaient suivre l'actualité sur le site de la radio, qui devait rendre compte d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes rassemblées à l'appel de l'opposition. Les manifestants étaient réunis pour protester contre l'absence d'indemnités pour les victimes de la catastrophe et contre le projet de construction du gouvernement d'une nouvelle centrale nucléaire. D'autres sites biélorusses ont également été touchés par des piratages

informatiques, notamment celui de la Charte 97, une organisation non gouvernementale dont le siège est à Minsk. Depuis l'attaque contre RFE/RL, de nombreux sites biélorusses indépendants reprennent les programmes de la station.

Le président de RFE/RL, Jeffrey Gedmin, se dit très préoccupé par ces événements. "S'il existait des médias libres et indépendants dans les pays où nous travaillons et dans lesquels nous diffusons, nous n'aurions pas besoin d'exister. L'objectif des gouvernements de la Biélorussie et de l'Iran est globalement le même. Ils voient que la liberté d'information - la diffusion des idées, etc. - est comme une bouffée d'oxygène pour la société et ils feront tout pour la supprimer. Que cela se traduise par le brouillage du signal des émetteurs ou par le piratage de leurs sites Internet. Peu importe, ils le feront", assure-t-il. Les attaques informatiques sont de plus en plus fréquentes depuis ces dernières années et visent parfois des organes gouvernementaux ou des grandes sociétés. En mai 2007, plusieurs sites estoniens ont été victimes de pirates, et Tallinn avait alors accusé la Russie d'être responsable de ces attaques. Celles-ci avaient eu lieu juste après le déplacement d'un monument en l'honneur de l'armée soviétique qui avait suscité la colère en Russie et au sein de la communauté russe d'Estonie. Moscou avait nié toute implication.

Radio Free Europe / Radio Liberty